Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extraits du procès-verbal des séances du comité permanent.

Séance du 31 mars 1939, à Zurich.

1° *Admission de nouveaux sociétaires :* M. *Marcel Kollros,* ingénieur forestier, à Zurich.

2° *Décès et démissions.* La Société forestière suisse a perdu les sociétaires suivants :

a) par suite de décès : MM. le professeur Dr *C. Schröter,* à Zurich, et *A. Spychiger,* ancien conseiller national, à Langenthal;

b) par suite de démission : MM. le Dr *P. Jaccard,* professeur, à Zurich, et *Oscar Paroz,* à Saicourt.

3° La Société forestière suisse avait chargé M. *A. Henne* d'une publication pour l'Exposition nationale de Zurich (Influence de la Société forestière suisse sur le développement de l'économie forestière en Suisse). Ce travail vient de paraître. Il est décidé d'en remettre un exemplaire à chacun de messieurs les conseillers fédéraux.

4° Le programme de la réunion annuelle de 1939, à Zurich, vient d'être mis au point. Il prévoit, en résumé, ce qui suit :

Lundi 7 août, à 10 h., séance administrative à la Maison de ville; 12 h., banquet dans le nouveau bâtiment des congrès. Puis, visite de l'Exposition; 18 h., course en bateau à la presqu'île d'Au, où est prévu le repas du soir. Retour à Zurich, à 22 h.

Mardi 8 août. Visite, à titre privé, de l'Exposition nationale.

Mercredi 9 août. Eventuellement, excursion au Pfannenstiel.

5° Complément de l'article 4 des statuts. Il serait à prévoir la création d'une catégorie nouvelle de sociétaires, de «vétérans», soit de membres appartenant à la Société forestière suisse, depuis 40 ans.

6° Le règlement sur les fonds pour publications est définitivement mis au point.

7° *Insigne de sociétaire.* Après examen des divers modèles qui nous sont parvenus, il est décidé de publier les trois meilleurs d'entre eux, dans le cahier de juin des périodiques de la Société. L'assemblée générale pourra ensuite prendre une décision en connaissance de cause.

Tavannes, le 4 avril 1939. Le secrétaire : *E. Schönenberger.*

COMMUNICATIONS.

Le problème du rajeunissement naturel du pin d'Autriche.

Notre collègue M. *Moreillon* a ouvert une discussion sur cet objet, dans le « Journal forestier suisse » de 1925, page 158. Il estimait que cette essence « exige pour se reproduire, par voie naturelle, une petite trouée ou un abri latéral ».

Comme il est d'usage en pareille occurrence parmi les lecteurs du « Journal », la discussion fut peu utilisée : seul, le regretté collègue *Pillichody* répondit à l'invite en apportant (page 220 de la même année) les résultats de ses expériences et l'expression de son scepticisme.

Ayant quelques peuplements de pin noir, de très faible étendue, dans mon arrondissement, j'ai suivi cette question de près. Tout fier de trouver ça et là un semis, je le suivais avec attendrissement... pour le voir disparaître après quelques années, avec l'espoir d'une communication au « Journal » : Il n'y a donc rien à faire ?

Et je n'hésiterai pas à répondre : non, pas dans les conditions dans lesquelles les peuplements de pin noir sont généralement maintenus. Mais il y a certainement moyen de les rajeunir. Ce pin, comme ses semblables d'autres espèces, fructifie très tôt. Les cônes fréquemment visités par les becs croisés et les écureuils prouvent qu'ils recèlent de nombreuses graines fécondées et bien développées. Les graines de pin noir qu'on achète dans le commerce sont d'un maniement facile en pépinière, ou en semis à demeure. Les conditions de germination existant chez nous (même sur les mauvais sols superficiels à boiser), de bonnes graines étant produites sur nos pins noirs, c'est donc sur d'autres points qu'il faut rechercher l'échec de tout rajeunissement naturel.

Deux exemples frappants, trouvés coup sur coup il y a quelques années, me semblent être en même temps la preuve d'un rajeunissement possible, et une illustration instructive sur plusieurs points.

Premiers cas. Le train de Neuchâtel—Yverdon passe, immédiatement après la gare de Bevaix en direction d'Yverdon, au travers d'une forêt feuillue, puis entre les deux talus enherbés d'une tranchée profonde de 5—6 m au plus, puis ensuite en remblais sur les matériaux pris dans cette tranchée. Le côté lac de la ligne est bordé (sur la crête du talus, comme au pied du remblais) par la lisière d'une petite forêt mélangée créée, il y a 60 ans environ, par boisement de terrains agricoles de peu de valeur. On y planta surtout des pins noirs, très peu de sylvestres, et quelques rares weymouths.

Depuis une dizaine d'années, ces trois pins se reproduisent abondamment sur le talus de la tranchée, à orientation nord-ouest. Ce talus a une longueur d'environ 120 m et une hauteur moyenne de 4 m, soit environ 500 m² de surface, herbée surtout en *Carex*. Le sol est de provenance morainique, plutôt lourd, mélangé de cailloux et de graviers. Un comptage fait sur 50 m², choisis à une extrémité du talus, a fait constater la présence de 160 plants de pin noir et 15 de sylvestre. C'est donc par centaines de pieds que le pin d'Autriche s'est installé là, accompagné d'un peu de sylvestre et de weymouth, ces deux dernières essences à proximité des semenciers.[1]

[1] Voir figure à page 97, qu'une erreur de mise en page a déplacée.

Sur l'autre talus de la tranchée, à exposition sud-est, aucune trace de semis. Mais ce qui est encore plus étonnant c'est que, sur le talus du remblais faisant suite à la tranchée, talus bordé par de vigoureux semenciers, les semis sont très rares et petits, à croissance très lente. Ils se maintiennent surtout à proximité des arbres-mères.

Deuxième cas. A 1200 m, à vol d'oiseau, à l'ouest du premier. En plein champ, une petite parcelle de 22 × 28 m a été boisée en pin d'Autriche, il y a probablement une cinquantaine d'années. Boisement laissé très serré; la seule opération un peu importante fut, il y a une dizaine d'années, l'enlèvement de toutes les branches vertes du pourtour jusqu'à 6 m de hauteur ! Ce perchis a actuellement une hauteur moyenne de 9—10 m.

Malgré le couvert encore très dense et relativement bas, le rajeunissement de pin noir s'y est développé abondamment, depuis l'ablation des branches du pourtour. Il manque uniquement au centre de la parcelle. Les semis sont petits, à croissance lente; ils tendent à s'étaler, le développement des branches étant plus rapide que celui de la cime. C'est explicable : ils n'ont que la lumière latérale pour végéter. De nombreux semis de chêne se mêlent à ceux du pin noir; ils sont aussi trapus. Malgré la présence de pins sylvestres dans le perchis, aucun semis n'en est visible.

Conclusions.

Le rajeunissement naturel du pin d'Autriche est possible. Les semis peuvent s'installer là où ils profitent tous de :

a) lumière abondante, soit zénitale, soit latérale,

b) un abri, soit latéral, soit zénital.

Le rajeunissement ne s'installe pas sans lumière suffisante.

L'abri latéral insuffisant ou absent gêne l'établissement du semis, ou l'empêche entièrement.

L'opinion de M. Moreillon est donc confirmée par les faits. Le sylviculteur qui jugera utile de rajeunir naturellement le pin d'Autriche devra user de ces deux moyens gratuits : la lumière et l'abri. Ce sera à lui à apprendre, dans tous les cas particuliers qu'il aura à traiter, à en doser l'application, à varier les doses suivant les expériences faites localement.

Les semis de pin noir de la Ruelle Vaucher à Neuchâtel, reproduits photographiquement, à page 159 du « Journal forestier suisse » de 1925, se sont développés lentement une dizaine d'années encore, puis ont été détruits lors de la réfection du mur. *J. P. C.*

Une matière première suisse.

Nous avons le plaisir de reproduire les lignes suivantes, adressées à la «Gazette de Lausanne» par le Secrétariat de la «Semaine suisse»:

Chacun sait combien notre pays dépend de l'étranger pour les

matières premières nécessaires à la plupart de nos activités industrielles. C'est le cas notamment en ce qui concerne les carburants et toute possibilité de production indigène présente, à cet égard, le plus grand intérêt.

Les essais concluants réalisés avec le « gaz de bois » sont connus et personne n'ignore l'importance des forêts suisses qui constituent une réserve quasi inépuisable. Leur exploitation rationnelle offre, en outre, une occupation hivernale lucrative pour nos populations des Alpes et Préalpes, ainsi qu'une source de bénéfices appréciables pour les cantons et communes, grands propriétaires de forêts.

Enfin et surtout, des considérations d'ordre économique et militaire viennent s'ajouter aux avantages évoqués ci-dessus, tandis que le seul « inconvénient » d'une très large utilisation du gaz de bois serait de diminuer d'autant les droits de douane perçus sur la benzine.

On peut s'étonnner, dans ces conditions, que l'équipement de camions avec des générateurs à gaz de bois ne connaisse pas déjà un grand développement chez nous. Pourtant, de tels véhicules, dont l'industrie suisse fournit d'excellents modèles, bénéficient généralement de taxes réduites; le bois préparé leur est fourni à bon compte; le coût de consommation est très inférieur à celui de la benzine et le système est aujourd'hui remarquablement mis au point.

Qu'attendent les autorités et les milieux compétents du trafic automobile, comme aussi le public en général, pour s'intéresser très activement au problème ainsi résolu ? La question mérite d'être posée à la veille du Salon de l'automobile 1939, dans l'espoir, qu'en réponse, des réalisations seront entreprises selon un programme de grande envergure.

(*Gazette de Lausanne*, n° 57, du 27 février 1939.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Le Conseil fédéral a confié le poste d'inspecteur de la pêche à M. *Alfred Mathey-Doret*, ingénieur forestier de 1re classe à l'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche. Depuis l'automne 1936, ce poste était resté vacant. — Nos cordiales félicitations au nouvel élu !

Institut fédéral de recherches forestières. Un poste nouveau d'assistant venant d'être créé, c'est M. *Hermann Etter* de Bischofszell (Thurgovie), ingénieur forestier, qui vient d'être appelé à le revêtir. Il fonctionnait jusqu'ici comme assistant à notre Ecole forestière.

Division forestière de l'Ecole polytechnique fédérale. Viennent d'être nommés assistants les deux ingénieurs forestiers suivants : MM. *Henri Oberli*, de Rüderswil (Berne) et *Fritz Fischer*, de Triengen (Lucerne).